

le fait de ce silence par lequel on omet de parti pris et on laisse tomber dans l'oubli certains principes de la doctrine catholique. Car toutes ces vérités, quelles qu'elles soient, qui forment l'ensemble de la doctrine chrétienne, n'ont qu'un seul et même auteur et docteur, *le Fils unique qui est dans le sein du Père*. (Jean I. 18.) Ces vérités conviennent à toutes les époques et à toutes les nations ; cela résulte manifestement des paroles par lesquelles le Christ lui-même s'est adressé à ses apôtres : « Allez, enseignez toutes les nations. . . , leur apprenant à garder tout ce que je vous ai mandé ; et voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles. (Math. xxviii 19) » C'est pourquoi le même concile du Vatican dit : « Il faut croire de la foi divine et catholique tout ce qui est contenu dans la parole de Dieu écrite ou enseignée, et que l'Eglise nous propose comme devant être cru, révélé de Dieu, soit par ses définitions solennelles, soit par son magistère ordinaire et universel. (Const. De Fide cath. c. III. »

Que l'on se garde donc de rien retrancher de la doctrine qui nous est divinement enseignée ou d'en rien omettre, pour quelque motif que ce soit ; car celui qui l'oserait faire, tendrait plutôt à séparer les catholiques de l'Eglise, qu'à ramener à l'Eglise des dissidents. Qu'ils reviennent, rien certes ne nous tient plus à cœur, — qu'ils reviennent tous, ceux qui errent loin du bercail du Christ, mais non point par une autre voie que celle que le Christ lui-même a montrée.

20 *La discipline s'adapte aux temps et aux lieux ; mais le lien qui rattache les fidèles à l'autorité ecclésiastique, ne peut être relâché, comme le demandent les américanistes, aujourd'hui moins que jamais.*

Quant à la discipline d'après laquelle les catholiques doivent régler leur vie, elle n'est point telle qu'on n'y puisse apporter aucun tempérament, vu la diversité des temps et des lieux. — L'Eglise a reçu de son Fondateur un esprit clément et miséricordieux ; aussi, dès l'origine, elle a fait volontiers ce que l'apôtre saint Paul disait de lui-même : « Je me suis fait tout à tous pour les sauver tous. (I, Corinth. II, 22.) »

L'histoire de tous les siècles écoulés en donne le témoignage. Ce siège apostolique, qui n'a pas seulement la charge d'enseigner, mais aussi de gouverner souverainement toute l'Eglise, s'est toujours tenu constamment au même dogme, dans le même

sens et la même
revanche, sans
sans touché
mœurs et d
réunit dans
de même e
Mais ce n'e
dre aux app
cela est du
acquiescer
Notre prédé

Celui-ci,
pour l'Espr
du Synode
la disciplin
se pouvait é
liberté qui

Et pourta
Fils, le proje
opposé à la
qu'il faut in
que, la puis
quelque faç
lopper plus
activité.

Car ils aff
pose, à l'exer
que exclusiv
que. — De
Nos lettres a
des Etats ; e
y avait entr
sociétés, qui
d'hui de note
en faveur de
prendre. Ils
Pontife roma
faite par le c
avoir de ce c